

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES
SAISON 2023-2024
CHAMPTOCE SUR LOIRE



ADHESION A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'adhésion à l'association **n'est plus obligatoire** pour pratiquer les activités. La cotisation s'élève à 30€ par famille (personnes habitant à la même adresse) pour l'année 2024. Une carte AFR au nom du responsable de famille vous sera délivrée début 2024 si vous souhaitez adhérer.

Etiez-vous déjà adhérent l'année passée ? Oui Non souhaitez vous adhérer Oui Non

INFORMATIONS SUR LE RESPONSABLE DE FAMILLE

Merci d'écrire le plus lisiblement possible pour la retranscription des données

Nom	Prénom
Adresse		
Fixe	Portable
Mail	@

REGLEMENT

L'association prévoit des cours du 4 septembre au 20 juin à l'exception des jours fériés et des périodes de vacances.

Lors de l'accompagnement des mineurs aux activités, les responsables des enfants doivent s'assurer de la présence de l'animateur.

L'absence du participant à un cours ne peut être imputée à l'association.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles sous réserve de places disponibles. Le calcul s'effectue par période de vacances à vacances (toute période commencée est due).

L'association se réserve le droit de modifier les horaires indiqués ainsi que d'annuler une activité si elle ne réunit pas suffisamment d'inscriptions.

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE

Des photos et des films peuvent être réalisés lors des cours, des animations ou toute autre manifestation organisée par l'association familles rurales. Dans le cadre d'une présentation de l'association, ces photos et vidéos peuvent être exploitées sans contre partie financière et sur tout type de support.

Publication sur notre FACEBOOK oui non Support Papier oui non

AUTORISATION DE SORTIE (pour les mineurs)

J'autorise mes enfants, à quitter seuls les cours.*

Je n'autorise pas mes enfants, à quitter seuls les cours.*

Liste des personnes pouvant venir les chercher
.....

(*rayer la mention inutile)

